

AR Prefecture

006-210600060-20200525-42020-DE

Reçu le 26/05/2020

Publié le 26/05/2020

DELIBERATION N°4/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune d'ASPREMONT (06790)**

Séance du 25 Mai 2020

Date de convocation :
19.05.2020

L'an deux mil vingt et le vingt-cinq Mai à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE.

Présents :

M. BONSIGNORE Pascal

M. ARZANI Jean-Pierre

Mme LEBRETON Elisabeth

M. SICRE Jean-Louis

Mme PERNOT Chantal

M. Joël PIERACCINI

Mme FAYOLLE Patricia

M. CHAIX Michel

Mme LEURETTE Catherine

Mme GIGNOUX Laure

M. ANDRIO Franck

M. MERCIER Thierry

M. LE MORVAN Gilles

Mme HAM Emmanuelle

M. COUBETERGUES Benoît

M. BARBIER Olivier

Mme VONNER Isabelle

M. GIAUFFRET-SIMONGIOVANI Caroline

Mme DI BARTOLO Claire

Isabelle VONNER a été désignée secrétaire de séance

Thierry MERCIER et Emmanuelle HAM ont été désignés Assesseurs

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 19

Pouvoirs : 0

Votants : 19

AR Prefecture

006-210600060-20200525-42020-DE
Reçu le 26/05/2020
Publié le 26/05/2020

OBJET : ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU SIVOM VAL DE BANQUIERE

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L 52112-7 des statuts du Sivom Val de Banquière indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner

- deux délégués titulaires
- et deux Délégués suppléants de la commune auprès du Sivom Val de Banquière.

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

Monsieur le Maire propose :

- Pascal BONSIGNORE, délégué titulaire
- Caroline GIAUFFRET, déléguée titulaire suppléante

- Patricia FAYOLLE, déléguée titulaire
- Thierry MERCIER, délégué titulaire suppléant

Il est procédé au vote :

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 19

A déduire (bulletins blancs) : 4

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 10

Nombre de voix obtenues

Pascal BONSIGNORE 15 voix

Caroline GIAUFFRET 15 voix

Patricia FAYOLLE 15 voix

Thierry MERCIER 15 voix

AR Prefecture

006-210600060-20200525-42020-DE

Reçu le 26/05/2020

Publié le 26/05/2020

Ont été proclamés élus :

- **Pascal BONSIGNORE, délégué titulaire**
- **Caroline GIAUFFRET, déléguée titulaire suppléante**

- **Patricia FAYOLLE, déléguée titulaire**
- **Thierry MERCIER, délégué titulaire suppléant**

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.
Au registre sont les signatures.



Aspremont, le 25 Mai 2020
Le Maire,
Pascal BONSIGNORE